

INDISPENSABLES PARTENARIATS

Le partenariat est la condition mise en avant par tous, au moins au niveau de leurs intentions, pour une réelle mobilisation de l'ensemble des acteurs nécessaires.

UNE MEILLEURE INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'insistance mise par les orientations du programme EQUAL à concevoir des projets portés par le fameux «Partenariat de Développement (PDD)» et par du Partenariat Transnational a créé, de fait, de nouveaux savoir-faire et fait ressortir un certain nombre de points d'attention et de pierres d'achoppement.

Face à un phénomène global et complexe, tel que la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité, la configuration de plusieurs visions et plusieurs cultures professionnelles peut permettre de tendre à une meilleure intelligence collective. Dans l'action, certains acteurs de l'emploi et acteurs de l'éducation ont pu s'inspirer de leurs méthodes respectives autour des parcours d'insertion ; des entreprises et des chercheurs ont testé, autour de recherches-actions, des voies nouvelles de transformation des attitudes vis-à-vis de la gestion de la différence. Des syndicalistes et des employeurs ont amorcé des diagnostics communs sur l'emprise des discriminations. Des structures militantes et des acteurs institutionnels ont pu conjuguer leurs remises en causes des systèmes établis et leur souci de cohérence et de continuité de l'action et de l'accès aux droits...

L'intérêt de telles complémentarités est fort. Pourtant, il n'est pas aisé de composer un partenariat efficace, lorsque les écarts d'identité sont grands ; l'expérience d'EQUAL a parfois conduit les acteurs publics à provoquer des « mariages forcés » entre partenaires qui ne s'étaient pas choisis au préalable. Quels en sont alors les critères de réussite ?

Un partenariat réussi, c'est d'abord du temps passé ensemble à se découvrir et à se reconnaître dans ses compétences respectives. C'est aussi la nécessité d'exprimer clairement ses valeurs, ce qui motive véritablement son action. Le partage du sens, dans la différence des identités, est une des garanties essentielles de la réussite de l'action commune. C'est enfin la définition claire d'objectifs partagés, permettant de ne pas attendre le partenaire là où il n'a rien à donner, et de mesurer précisément les valeurs ajoutées de l'action commune.

L'une des originalités du programme EQUAL est de mettre une partie des financements alloués au service de cette constitution de partenariats. Les alliances développées autour des projets EQUAL en Rhône-Alpes représentent un terreau d'expériences riche d'enseignements, au-delà des difficultés administratives ou relationnelles rencontrées.

Cyril Kretzschmar